

PROGRAMME DE FORMATION



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Préparer l'EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant

RNCP38565BC01

IFFM – SIRET 89534175800012 – Code APE 85.60Z

N° de déclaration d'activité 52440930644 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de la Loire

Tél. 06 60 64 02 75 – contact@montessorienligne.fr

Repères essentiels

- Bloc préparé : BC01 « Accompagner le développement du jeune enfant ».
- Certification de rattachement : CAP Accompagnant éducatif petite enfance – RNCP38565.
- Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- Durée : 70 heures de formation hors stage, réparties sur 6 semaines.
- Répartition : 28 h en synchronie via Google Meet, 35 h en e-learning via Thinkific, 7 h de présentiel en plateau technique.
- Dates : à définir.
- Tarif : 1 400,00 € net de taxe – exonération de TVA, article 261.4.4 a du Code général des impôts.

Public

Tout public souhaitant valider le bloc de compétences 1 « Accompagner le développement du jeune enfant » du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

Formation issue du titre RNCP38565 CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » de niveau 3, délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La formation s'adresse notamment aux personnes âgées d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen :

- Tout particulier souhaitant intervenir ou travailler dans des structures accueillant de jeunes enfants, de 10 semaines à 6 ans.
- Tout professionnel intervenant dans des structures d'accueil de jeunes enfants.
- Tout professionnel accompagnant de jeunes enfants, de 10 semaines à 6 ans.
- Personne en recherche d'emploi et inscrite à France Travail.
- Professionnels de la petite enfance ou personnes en reconversion professionnelle.

Prérequis

- Avoir un matériel informatique adapté : ordinateur et connexion Internet.
- Avoir un CAP, BEP, BEPA, BAC ou un diplôme de niveau équivalent permettant de valider les blocs de compétences de matières générales, ou se préparer à ces blocs généraux de manière autonome.
- Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen.
- Comprendre et lire le français couramment.

Modalités et délais d'accès

- Formation composée d'une partie en formations collectives sous la forme de visioconférences via Google Meet, d'une partie en présentiel sur plateau technique à l'UFA Charles Péguy à Gorges et d'une partie FOAD via Thinkific.
- Inscription à réaliser au plus tard 15 jours avant le démarrage de la formation.
- L'organisme de formation respecte le délai obligatoire entre l'envoi de la proposition de commande et la date de début de la formation.
- Après validation de la demande d'inscription, le titulaire du compte reçoit une proposition de commande correspondant à l'offre initiale ou personnalisée.
- Le titulaire du compte bénéficie d'un délai de 4 jours ouvrés pour confirmer ou non sa commande.

Organisation de la formation

Durée

- 70 heures de formation hors stage, réparties sur 6 semaines.
- 28 h de formation en synchronie via Google Meet.
- 35 h de e-learning en asynchronie via Thinkific.
- 7 h de présentiel au plateau technique de l'UFA Charles Péguy à Gorges (44).

Dates

À définir.

Lieux

- Partie en distanciel en visioconférence : via Google Meet.
- Partie en distanciel en FOAD : via la plateforme Thinkific.
- Partie présentielle : plateau technique de l'UFA Charles Péguy, 3 rue de la Sèvre, 44190 Gorges.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 06 60 64 02 75 ou par mail à contact@montessorienligne.fr afin d'échanger sur votre situation et de vous proposer un parcours adapté.

Horaires

- Les formations en visioconférence sont programmées avec les formateurs du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h 30 et entre 13 h 30 et 17 h.
- Pour la partie réalisée en FOAD : accès 7 j/7 et 24 h/24.
- Pour la partie présentielle : les journées en plateau technique sont organisées avec les formateurs le samedi entre 9 h et 12 h 30 et entre 13 h 30 et 17 h.

Nombre de participants par session

- Minimum : 2 participants.
- Maximum : 40 participants.

Tarif

1 400,00 € net de taxe – exonération de TVA, article 261.4.4 a du Code général des impôts.

Objectifs de la formation et compétences visées

Valider le bloc de compétences BC01 « Accompagner le développement du jeune enfant ».

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

Contenu pédagogique

BC01 « Accompagner le développement du jeune enfant » – 70 heures dont 28 heures en synchronie, 35 heures en asynchronie et 7 heures en plateau technique.

Module 1 – EP1 T1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte

- T1-1 : Situer son intervention dans le cadre réglementaire et institutionnel.
- T1-2 : Évaluer l'autonomie et le développement de l'enfant pour ajuster son accompagnement.
- T1-3 : Identifier les ressources et limites du contexte d'intervention.

Module 2 – EP1 T2 : Adopter une posture professionnelle adaptée

- T2-1 : Intégrer les règles éthiques et déontologiques dans sa pratique quotidienne.
- T2-2 : Appliquer les principes de santé et sécurité au travail dans ses missions.
- T2-3 : Développer une capacité d'auto-évaluation de ses pratiques professionnelles.

Module 3 – EP1 RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation

- RC1-1 : Aménager un espace stimulant et sécurisant favorisant l'activité libre pour l'enfant.
- RC1-2 : Encourager l'émergence d'activités libres et spontanées chez l'enfant.
- RC1-3 : Préparer et organiser le matériel, les jeux et les locaux pour les activités.
- RC1-4 : Agir dans le respect du projet d'accueil et de ses objectifs pédagogiques.

Module 4 – EP1 RC2 : Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

- RC2-1 : Concevoir des activités d'éveil en lien avec les besoins et rythmes de l'enfant.
- RC2-2 : Conduire et adapter l'animation de l'activité en fonction de la réaction et de l'implication de l'enfant.

Module 5 – EP1 RC3 : Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

- RC3-1 : Les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant.
- RC3-2 : Les soins liés à l'alimentation.
- RC3-3 : Les soins liés à l'élimination.
- RC3-4 : Les soins liés au sommeil.

Module 6 – EP1 RC4 : Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

- RC4-1 : Les signes d'altération de la santé et du comportement.
- RC4-2 : Les protocoles d'urgence.
- RC4-3 : Le protocole d'accueil individualisé (PAI).

Module 7 – Travail préparatoire à l'élaboration de fiches techniques

- Méthodologie de préparation des fiches techniques.
- Évaluations UP1 : exercices, quiz, examen blanc.

Modalités d'évaluation et suivi

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation.
- Test de positionnement et analyse des besoins en amont de la formation.
- Exercices et quiz en cours de formation.
- Examen blanc.
- Échanges continus avec les formateurs.
- Évaluation des acquis en cours et à la fin de la formation.
- Échange téléphonique complémentaire si besoin, dans le cadre du plan d'amélioration continue.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présence signées par les participants et le formateur par demi-journée.
- Relevés de connexions, signés par un représentant de l'organisme de formation.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

Préparation à la certification

À l'issue de la formation, le participant se prépare à passer l'examen RNCP38565BC01 – « Accompagner le développement du jeune enfant ».

Les modalités précises de passage d'examen sont communiquées en début de formation et rappelées en fin de formation.

Modalités d'acquisition de la certification par blocs de compétences

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Les unités ayant fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20, ou d'une validation des acquis de l'expérience, donnent lieu à une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant.
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules.
- Interviews, mises en situation en plateau technique, matériel et installations à disposition des stagiaires, exercices.
- Contrôles des connaissances, corrections appropriées et validation des acquis à chaque étape.
- Accompagnement individualisé du participant dans la préparation à l'examen.

Éléments matériels

- Un plateau technique permet aux stagiaires de s'entraîner à toutes les pratiques professionnelles en lien avec leur profession : puériculture, bio-nettoyage et cuisine via le plateau technique de l'UFA Charles Péguy à Gorges (44).
- Visioconférence en synchronie via la plateforme Google Meet.
- E-learning en asynchronie via la plateforme Thinkific.
- Nécessité pour le participant de disposer d'un ordinateur avec connexion Internet, webcam et micro.

Référent pédagogique et formateurs

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation : Pauline Bessonneau – Tél. 06 60 64 02 75 – mail : pauline@montessorienligne.fr ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Informations complémentaires sur l'action de formation

- Formation synchrone réalisée à distance en visioconférence via la plateforme Google Meet.
- Formation asynchrone réalisée à distance via la plateforme e-learning Thinkific et via les journées en plateau technique de l'UFA Charles Péguy à Gorges (44).
- Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique, par visioconférence, téléphone et mail, pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours : 06 60 64 02 75 – contact@montessorienligne.fr, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30.
- Informations communiquées tout au long de la formation par le référent pédagogique sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne.
- Mise en place, tout au long de la formation, d'évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation.
- Accompagnement individualisé et préparation au passage d'examen.

Certification professionnelle RNCP

- Taux d'obtention : ce taux sera diffusé après la présentation des premiers apprenants à l'épreuve.
- La validation de l'ensemble des blocs de compétences est nécessaire pour l'obtention du CAP.
- La délivrance du CAP est réalisée par l'organisme certificateur (ministère de l'Éducation nationale).
- Équivalences : pas d'équivalence.
- Passerelles : pas de passerelle.
- Code ROME : K1303 – Assistance auprès d'enfants.
- Références juridiques des réglementations d'activité : sous réserve de l'application de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles.

Secteurs d'activités

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants.
- En école maternelle.
- En accueil collectif de mineurs (ACM).
- À son domicile, comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale.
- En maison d'assistants maternels (MAM).
- Au domicile des parents, comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne.

Types d'emplois accessibles / débouchés

- École maternelle ou accueil collectif de mineurs : agent territorial spécialisé des écoles maternelles, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance, adjoint/agent d'animation.
- Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans : auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance.
- Domicile : garde d'enfant à domicile, assistant maternel, employé à domicile, employé familial auprès d'enfant.

Suite de parcours

- Concours ATSEM.
- Diplôme d'éducateur de jeunes enfants.
- Concours d'auxiliaire de puériculture.